

# Master Études cinématographies et audiovisuelles

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études cinématographies et audiovisuelles. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02040142

**HAL Id: hceres-02040142**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040142>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Etudes cinématographiques et  
audiovisuelles

de l'Université Sorbonne Nouvelle  
Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Ecole Normale Supérieure (rue d'Ulm, 75005 Paris), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (boulevard Raspail, 75006 Paris), Université Paris Dauphine (place Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris).

Mention : Etudes cinématographiques et audiovisuelles

Domaine : Langues, textes, arts et culture

Demande n° S3MA140006912

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Pour la spécialité recherche en *Etudes cinématographiques et audiovisuelles* » : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005 Paris)

Partenaires de la co-habilitation : Ecole Normale Supérieure (rue d'Ulm, 75005 Paris), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (boulevard Raspail, 75006 Paris), Paris Dauphine (place Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris).

Pour la spécialité professionnelle en *Didactique de l'image : production d'outils, art de la transmission* : université Paris 3 Sorbonne Nouvelle (Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005 Paris). Certains cours ou ateliers ont lieu à l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou (IRI), Place de Beaubourg 75001 Paris et à la Cinémathèque française, 51, rue de Bercy 75012 Paris).

Pour la spécialité recherche en *Etudes visuelles* : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Pour la spécialité master international en *Pratiques contemporaines de l'image*, il s'agit d'un diplôme conjoint entre Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'Université Lille 3, l'Université Paris-Ouest Nanterre et neuf partenaires internationaux : Université d'Udine (Italie), Université Catholique de Milan (Italie), Université de Rome 3 (Italie), Université de Liège (Belgique), Université Goethe de Francfort (Allemagne), Université de la Ruhr à Bochum (Allemagne), Université Pompeu Fabra à Barcelone (Espagne), Birkbeck College à Londres (Grande Bretagne), Université d'Amsterdam (Pays Bas).

Chaque étudiant doit effectuer sa scolarité de master dans trois établissements de son choix, membres de ce réseau. Sur les quatre semestres de son master, il doit effectuer deux semestres (50 %) dans son université d'origine, et les deux autres dans deux autres établissements partenaires hors de son pays d'origine.



## Présentation de la mention

La mention propose quatre spécialités, dont une en création. Pour les spécialités en renouvellement, il s'agit d'une spécialité recherche *Cinéma et audiovisuel*, co-habilitée avec trois autres institutions, d'une seconde spécialité recherche intitulée *Pratiques contemporaines de l'image* à vocation internationale et d'une spécialité professionnelle intitulée *Didactique de l'image : production d'outils, art de la transmission*. Ces trois spécialités sont parfaitement identifiées.

La création, au niveau master 2, d'une spécialité pluridisciplinaire intitulée *Etudes visuelles*, est liée à l'envie de créer une formation originale au sein du PRES (et en région parisienne), ainsi qu'à la création d'une grande UFR *Arts et Médias*. Cette nouvelle spécialité correspond aux développements scientifiques des disciplines de l'image (notamment autour des *visual studies* anglo-saxons), ainsi qu'à la nécessité de multiplier les angles d'analyse des représentations.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'importante et la qualité de l'équipe pédagogique permettent une offre importante, prenant remarquablement en compte la diversité des connaissances et compétences associées au domaine des études cinématographiques et audiovisuelles. L'architecture de la mention est déterminée par la diversité des approches pluridisciplinaires pouvant être liées au domaine concerné. Les compétences attendues correspondent à la richesse de cette offre. Si ces compétences en termes de recherche, de conception de projets, de participation à l'administration d'entreprises culturelles, de transmission des savoirs semblent ici tout à fait légitimes, les compétences affichées en termes de création (scénariste, cinéaste, producteur) apparaissent par contre un peu excessive, aucune spécialité ne venant soutenir une véritable formation dans ce domaine. On peut parler « d'approche » de la création bien plus que de compétences spécifiques liées à la création. Notons que cet élément devra être clarifié car il est souvent source de confusion pour les étudiants.

Le tronc commun entre les quatre spécialités est bien identifié : en master 1, il est composé de trois séminaires (méthodologie, analyse, introduction disciplinaire) et de trois cours fonctionnels (langue, informatique, ouverture professionnelle). D'autre part, toujours au niveau M1, des séminaires communs aux quatre spécialités sont proposés, avec une dimension transversale et pluridisciplinaire. Les possibilités de stages sont variées et adaptées aux finalités et objectifs de chacune des spécialités, mais l'encadrement et l'évaluation de ces stages demanderaient à être précisés.

Les partenaires institutionnels sont nombreux et de qualité. L'adossement à la recherche est une des forces essentielles de la formation. La mention s'appuie en effet sur le potentiel scientifique de l'EA 185, Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel (IRCAV), composante de l'Ecole doctorale ED 267 - Arts et Médias. La structure de cette équipe couvre tous les domaines de la formation.

Le dossier fait également état de la possible ouverture en 2014, du LIRA (Laboratoire International de Recherche en Arts), laboratoire en attente d'habilitation, dont le positionnement par rapport à l'IRCAV devra être clairement précisé.

Les échanges internationaux sont nombreux et diversifiés, notamment mais pas seulement dans la spécialité *Pratiques contemporaines de l'image* qui associe neuf universités européennes. Le recrutement répond à cette importance donnée à l'international avec un tiers d'étudiants étrangers. Une place importante est donnée à la formation continue, mais le dossier manque de précision quant à l'insertion professionnelle des étudiants.

- Points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Pertinence des attendus (connaissances et compétences).
- Qualité des équipes de recherche associées à la formation.
- Qualité des relations internationales.



- Points faibles :
  - Manque de précision quant à l'insertion professionnelle des étudiants.
  - Relations avec les partenaires professionnels manquant de clarté.

## Recommandations pour l'établissement

La nature des relations avec le monde professionnel devrait être précisée, ainsi que l'insertion professionnelle des étudiants.

Une réflexion serait nécessaire dans le cadre du PRES quant à la complémentarité de cette formation avec celle de l'Université Paris 7 - Denis Diderot notamment.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



## Evaluation par spécialité

### Cinéma et audiovisuel (recherche)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) : /*

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

La spécialité est co-habilitée avec l'Ecole Normale Supérieure (rue d'Ulm, 75005 Paris), l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (boulevard Raspail, 75006 Paris) et l'Université Paris Dauphine (place Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris).

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité recherche divisée en trois parcours distincts. Elle a pour but de former les étudiants à concevoir, transmettre et mettre en œuvre des analyses et projets sur l'ensemble des médias et pratiques de l'image en mouvement (cinéma, vidéo, télévision, médias électroniques, installations, performances, jeux vidéo...). Elle a pour ambition de couvrir l'ensemble des champs (documentaire, fiction, essai, expérimental) et des institutions (archives, établissements culturels) concernant l'audiovisuel. Elle entend favoriser la complémentarité des approches disciplinaires : histoires et théories du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias (corpus, techniques, métiers...), esthétique et histoire des arts visuels et sonores, histoire culturelle et anthropologie, économie et sociologie, sciences historiques et archivistiques, histoire et théories.

- Appréciation :

La spécialité bénéficie des compétences et de la diversité de l'équipe pédagogique ainsi que de la qualité de l'équipe de recherche associée à la formation. Les objectifs sont déterminés par les trois parcours : Le cinéma et les arts : théorie, esthétique et histoire de l'art (parcours 1), Cinéma, histoire culturelle et anthropologie (parcours 2) et Economie, sociologie et nouvelles technologies du cinéma et de l'audiovisuel (parcours 3). La recherche fondamentale dans chacun des domaines concernés est donc un objectif essentiel, mais la spécialité peut aussi préparer à d'autres compétences liées à l'industrie culturelle (diffusion, programmation, management, distribution), l'animation culturelle, la transmission. L'étudiant a le choix entre un parcours unique et un parcours mixte. Un stage facultatif, mais intégré existe dans le parcours 3, un stage facultatif, mais non intégré est également proposé dans les parcours 1 et 2. Cette formation est ouverte à l'internationale avec des partenariats très concrets avec plusieurs universités étrangères.

- Points forts :

- Qualité et diversité de l'équipe pédagogique.
- Pertinence des parcours.
- Qualité de l'équipe de recherche associée à la formation.

- Point faible :

- Manque d'information quant au devenir des étudiants.

## Recommandations pour l'établissement

Il semblerait nécessaire d'élaborer un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. L'encadrement administratif de la formation devrait être renforcé.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A





## Pratiques contemporaines de l'image

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /*

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Il s'agit d'un diplôme conjoint entre l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'Université Lille 3, l'Université Paris-Ouest Nanterre et neuf partenaires internationaux : Université d'Udine (Italie), Université Catholique de Milan (Italie), Université de Rome 3 (Italie), Université de Liège (Belgique), Université Goethe de Francfort (Allemagne), Université de la Ruhr à Bochum (Allemagne), Université Pompeu Fabra à Barcelone (Espagne), Birkbeck Collège à Londres (Grande Bretagne), Université d'Amsterdam (Pays Bas).

Chaque étudiant doit effectuer sa scolarité de master dans trois établissements de son choix, membres de ce réseau. Sur les quatre semestres de son master, il doit effectuer deux semestres (50 %) dans son université d'origine, et les deux autres dans deux autres établissements partenaires hors de son pays d'origine.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme les étudiants aux connaissances et compétences dans le domaine des pratiques contemporaines de l'image (cinématographique et autres), notamment celui des institutions patrimoniales de l'art (musées, centres d'art, galeries d'art contemporain, archives, laboratoires, etc.), en s'appuyant sur les complémentarités entre la culture universitaire française en la matière et la culture des partenaires européens.

Les compétences attendues concernent à la fois les trois domaines du cinéma, de l'art contemporain et du patrimoine.

- Appréciation :

La formation vise à former, à un niveau d'excellence européen, un nombre limité d'étudiants dans le domaine de la recherche en Etudes cinématographiques et audiovisuelles/pratiques contemporaines de l'image, avec une ambition véritablement internationale. L'organisation de la formation est complexe, mais très bien présentée, chaque partenaire formant cinq étudiants, chacun d'entre eux devant effectuer deux semestres du master dans deux universités étrangères de son choix. Un « conseil pédagogique » du master international a été créé par le réseau des universités partenaires. Il est composé d'un représentant de chaque université membre du master (12 membres actuellement). Des représentants étudiants (un de M1 et un de M2) peuvent y siéger également. Il se réunit au moins deux fois l'an. Il règle tous les problèmes d'organisation du master. La spécialité s'appuie sur l'excellence de l'équipe pédagogique et de l'Institut de recherche en cinéma et audiovisuel (IRCAV). L'ouverture de la formation à la rentrée 2010 explique l'absence de renseignements concernant l'insertion professionnelle, mais il semble nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi des étudiants dans les différents sites concernés.

- Points forts :

- Dimension internationale.
- Richesse de l'offre de formation.
- Qualité de l'équipe pédagogique.

- Point faible :

- Les compétences pratiques revendiquées demandent à être précisées : il s'agit de pratiques de la recherche et non de pratiques au sens de compétences dans la pratique des arts concernés, ambiguïté qui devra être levée.



## Recommandations pour l'établissement

Le suivi systématique des diplômés à l'échelle européenne devrait faire l'objet d'une mise en place rigoureuse.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



## Didactique de l'image : production d'outils pédagogiques/art de la transmission (pro)

- Périmètre de la spécialité :

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle ; certains cours ont lieu à l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou (IRI), ou à la Cinémathèque française.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle forme les étudiants à la conception et la maîtrise d'outils pédagogiques écrits, audiovisuels, et multimédias sur les images, à la conception et à l'animation d'ateliers, à la conception de programmation de films et de projets pédagogiques pour tous les publics dans le domaine de l'action culturelle. Elle prépare également à la formation des enseignants du primaire et du secondaire dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Elle est conçue à la fois comme une pratique (pédagogique) et comme une réflexion (théorique) sur des objets - images fixes ou animées - servant de support à une pratique professionnelle éducative fondée en grande partie sur la maîtrise et la production d'outils pédagogiques écrits, audiovisuels et multimédias.

- Appréciation :

La spécialité répond aux attentes d'une formation professionnelle, avec un nombre important d'enseignements liés à cette professionnalisation, mais elle ne néglige pas pour autant la recherche. Sa double vocation de production d'outils pédagogiques et de réflexion sur ces outils lui permet de toucher un public très divers, avec une proportion importante d'enseignants en complément de formation ou en reprise d'études. L'équipe de pilotage a su répondre aux attentes de ce public très divers dans l'organisation de la formation, sans renoncer à la complémentarité et à l'équilibre, tout à fait spécifiques ici, entre professionnalisation et recherche. L'équipe pédagogique présente une grande diversité de compétences et de profils, avec une part importante réservée aux professionnels.

- Points forts :

- Lisibilité de l'offre de formation.
- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Liens entre l'ambition professionnelle et la formation à la recherche.

- Points faibles :

- Manque de précision sur l'insertion professionnelle des étudiants.
- Manque de lisibilité de la politique concernant les stages.
- Absence de partenariats internationaux.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de préciser les données concernant le devenir des étudiants, et d'explicitier la nature et l'organisation des stages en milieu professionnel. Les compétences acquises peuvent être mises en valeur de façon plus pertinente et une réflexion sur les partenariats internationaux serait la bienvenue.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



## Etudes visuelles (recherche)

- Périmètre de la spécialité :

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

- Présentation de la spécialité :

Dans le prolongement des *Visual studies* anglo-saxonnes, et tout en cherchant à assurer une spécificité française à ce secteur, cette formation s'ouvre, de manière explicitement transversale, à l'ensemble des questions d'images, de vision et de visualité, par-delà les distinctions et oppositions établies (images artistiques, images scientifiques, professionnelles, amateurs, culturelles, etc.), et par-delà tous les « objets » particuliers qui ont catégorisé, de manière parfois trop exclusive, ce vaste domaine du *visuel* (arts plastiques, cinéma, photo, télévision, théâtre, médias, etc.). Elle propose également de faire travailler ensemble les diverses « disciplines » qui en caractérisent l'étude (histoire de l'art, iconologie, sémiologie, esthétique, philosophie, psychologie, anthropologie, sociologie, histoire, communication, médiologie, etc.).

- Appréciation :

Si l'objectif affiché de cette spécialité de master 2 est de rassembler dans une même formation les compétences spécifiques des quatre départements de l'UFR Arts et Médias (Cinéma et audiovisuel, Institut d'Etudes théâtrales, Information/Communication et Médiation culturelle) et plus largement au sein du PRES, les modalités de sa mise en œuvre ne sont guère explicitées dans le dossier. Si les objectifs apparaissent pertinents, les imprécisions du dossier ne permettent guère d'évaluer l'opportunité de créer cette troisième spécialité tant les spécialités existantes semblent couvrir plusieurs des champs présentés.

- Points forts :

- Bon adossement à la recherche.
- Pertinence de l'objectif de transversalité.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité sur la globalité de la formation.
- Absence de définition scientifique des champs concernés.
- Manque de précision quant à l'articulation des différents départements concernés.

## Recommandations pour l'établissement

Le dossier manque de précision et ne permet pas d'évaluer l'opportunité de la création de cette nouvelle spécialité. Des précisions sont nécessaires quant à la définition scientifique des champs concernés et l'articulation des différents départements appelés à constituer l'ossature transversale de la formation. L'inscription de cette spécialité au sein du PRES, revendiquée dans le dossier, est peu lisible, l'ensemble de la formation étant dispensé à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

## PRÉSIDENTENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY  
Présidente de l'Université Sorbonne  
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,  
Directeur de la Section des formations et  
des diplômes  
AERES

**Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3**

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie Christine Lemardeley

## MENTION - Etudes Cinématographiques et audiovisuelles (SHS 5)

### Réponses pour la mention

L'insertion des étudiants est un souci permanent de notre département et notre université.

La Sorbonne Nouvelle a engagé un processus de réorganisation de l'ensemble des services de la sphère de compétence du Conseil des études et de la vie universitaire qui doit aboutir à leur intégration dans une direction des études et de la vie universitaire (DEVU). Cette nouvelle direction comporte notamment un OVE renforcé, et la mise en œuvre d'un pôle « orientation et insertion des étudiants » qui permettront de mieux assurer le suivi de l'insertion des diplômés. Ce processus entrera dans la phase concrète de sa réalisation dès la rentrée universitaire 2013.

Dans le cadre du PRES la complémentarité avec Paris 7 s'imposait. Suite aux recommandations, nous sommes en cours d'élaboration d'une convention avec cette Université, qui permettra des échanges d'étudiants en réciprocity pour une dizaine de séminaires, dès la rentrée 2013-14.

### Spécialité Cinéma et Audiovisuel

Le manque d'information quant au suivi des étudiants se pose avec acuité pour cette spécialité.

En sus de la réponse générale déjà apportée, la formation d'un réseau des anciens étudiants est en cours d'étude.

### Spécialité « pratiques contemporaines de l'image »

Il convient de préciser que, conformément à la convention internationale signée et à l'indication qui figure sur le site de toutes les universités partenaires de ce diplôme (lesquelles ne disposent pas de la distinction "mention/spécialité"), l'intitulé complet du diplôme doit inclure la mention "Cinéma et audiovisuel" avant la spécialité "Pratiques contemporaines de l'image". Etant donné qu'il s'agit d'un master à finalité indifférenciée (recherche et professionnalisant), le terme "pratiques" qui figure dans la seconde partie de l'intitulé doit être entendu à la fois au sens des "pratiques de la recherche" mais aussi des "pratiques professionnelles" qu'il recouvre, les premières pouvant inclure les secondes au titre d'objets. Ce point sera expressément signalé sur le site internet européen du Master.

La formation, ouverte en 2010, ne dispose pas encore d'un suivi systématique de ses diplômés à l'échelle européenne. Mais il importe de signaler que le "Conseil pédagogique international" du master, qui comporte un représentant de chacune des universités partenaires, a décidé de mettre en place, à partir de la rentrée 2013-2014, une petite équipe chargée d'effectuer un tel suivi à partir des données fournies par chaque partenaire (pour mémoire : chaque université peut fournir un maximum de 5 étudiants par année dans le master, ce qui représente un ensemble, assez facilement gérable, d'une cinquantaine d'étudiants pour les 12 partenaires). Ce tableau de suivi devrait figurer sur le site du Master à partir de la rentrée 2014.

### Spécialité « didactique de l'image »

Le rapport note un « manque de précision sur l'insertion professionnelle des étudiants ». Comme souligné dans la maquette, le profil des étudiants suivant la formation est très divers et les compétences acquises leur donnent la possibilité de développer leur projet professionnel dans différents secteurs : la création et l'édition d'outils pédagogiques écrits, audiovisuels et multimédias comme l'animation d'ateliers théoriques et/ou pratiques autour de l'image et du son dans différentes institutions et structures de formation. Plusieurs de nos étudiants ont ainsi intégré les services pédagogiques d'institutions muséales comme la Cinémathèque française, les équipes de différents festivals en France comme à l'étranger ou de structures dédiées à la formation ou qui développent leurs activités en matière de didactique de l'image (l'Agence du court, Curiosphère.tv, France 5, Passeurs d'image, LABOmatique, CICLIC, Les Enfants de cinéma...). Les étudiants étrangers ont souvent créé des structures originales et innovantes dans leur pays d'origine afin d'y développer la



didactique de l'image et du cinéma en particulier (Sénégal, Brésil, Japon).

Par ailleurs, « le manque de lisibilité de la politique concernant les stages » tient sans doute à leur grande variété compte tenu de la diversité des débouchés et des projets professionnels des étudiants. La durée des stages est donnée à titre indicatif (deux à six semaines en Master 1, huit à seize semaines en Master 2). Les responsables pédagogiques évaluent la mission de l'étudiant précisément décrite dans la convention de stage (notamment les temps de préparation d'ateliers ou d'intervention non comptabilisés dans les conventions) par rapport aux attentes de la formation et au projet professionnel.

En master 1, le partenariat avec l'IRI permet à chaque étudiant de réaliser son stage dans des classes du primaire ou du secondaire, en articulation avec le cours sur les outils multimédias et plus particulièrement le logiciel Lignes de temps. Cette expérience n'exclue pas d'autres possibilités de stage en Master 1, notamment d'observation dans des structures que l'étudiant est amené à intégrer en master 2 en fonction de son projet de mémoire et de son projet professionnel.

En master 2, tout le second semestre est libre pour permettre des stages longs à plein temps notamment en province et à l'étranger. Plusieurs étudiants ont ainsi été accueillis chez CILIC (Région centre) ou dans des festivals (comme La Rochelle, Ouagadougou, Quintessence au Bénin pour y mener des ateliers et/ou participer à la programmation). D'autres élaborent des programmes de formation à l'étranger en intégrant une structure ou en la créant (cela a déjà été le cas en Italie, en Allemagne, en Nouvelle Calédonie, au Japon, au Sénégal, au Brésil pour plusieurs étudiants).

Selon les projets, l'étudiant peut réaliser plusieurs stages au cours du Master 2.

Chaque stage donne lieu à un rapport soutenu en même temps que le mémoire devant un jury composé d'au moins un professionnel et des responsables de la formation.

Le rapport de l'AERES invite par ailleurs :

- « à mettre en valeur de façon plus pertinente les compétences acquises »

Si les enseignements théoriques et pratiques sont pensés pour acquérir des compétences précises dans le domaine de la didactique des images et des sons comme le détaille la maquette, ajoutons ici que ces compétences sont affinées et complétées au cours du suivi particulier dont bénéficie chaque étudiant de la formation de la part d'un des responsables en fonction de son projet personnel et professionnel, et en particulier du type de mémoire choisi pour valider la formation (1° mémoire de recherche sur un sujet de didactique de l'image, 2° mémoire de recherche appliquée au monde professionnel, 3° création d'un outil pédagogique de formes écrites, audiovisuelle ou multimédia). Pour le premier type de mémoire, les compétences visées sont la rédaction d'un texte structuré et problématisé, la capacité d'analyse et de synthèse, le développement de l'esprit critique et l'argumentation écrite et orale ; pour le second, ajoutons la recherche, la sélection et l'exploitation des informations de façon autonome, l'analyse d'une situation concrète en s'appuyant sur des outils théoriques, l'élaboration d'un protocole pour une étude de terrain, l'analyse des résultats d'une enquête ; pour le troisième type, insistons sur la création, l'innovation dans le domaine de la transmission des connaissances et la maîtrise des moyens de production pour la réalisation du projet.

Enfin, le rapport a relevé :

- « une absence de partenariats internationaux »

S'il est exact que nous n'avons pas signé de conventions avec des partenaires internationaux tant professionnels qu'institutionnels, nous ne les avons pas pour autant négligés. Signalons par exemple des échanges entre enseignants-chercheurs responsables de la formation et étudiants (dans le cadre d'Erasmus) notamment avec l'Université de Brême (Institut für Kunstwissenschaft und Kunstpädagogik – Institut d'étude et de pédagogie de l'art). Ils devraient donner lieu à la co-organisation d'un colloque sur la didactique de l'image en 2014.

Ajoutons que des liens avec l'Université du Sacré Cœur de Milan sont en cours d'établissement.

Par ailleurs, si de nombreux contacts ont lieu avec des chercheurs et des professionnels étrangers, rappelons que peu d'entre eux prennent en compte la didactique de et par l'image (très peu reconnue hormis dans cette formation), mais plutôt l'éducation aux médias.

Enfin, rappelons que les étudiants issus du Master professionnel sont eux-mêmes des créateurs de partenariats internationaux dans la mesure où ce Master accueille chaque année environ 20%

d'étrangers (toujours du fait du caractère unique, en France mais aussi dans le monde, de cette formation). Ils sont amenés à établir des structures dans leurs pays d'origine parfois en partenariat avec des institutions françaises avec lesquelles nous avons signé des conventions (telle la Cinémathèque française).

### **Spécialité « études visuelles »**

La proposition de création de cette quatrième spécialité a suscité de profondes réserves de la part des rapporteurs. Nous prenons en compte leurs remarques, retirons le projet pour l'approfondir et le représenterons éventuellement à une date ultérieure.